



Associations ensemble pour avancer en sécurité



En amont



Ne pas omettre les déclarations en préfecture, les contacts avec les municipalités, les accords ponctuels avec les propriétaires de passages privés ...



Alerter les associations de chasseurs, de quads, de vététistes et de pédestres des dates des randonnées organisées



Le Jour J



Informez que l'équitation est une activité à risques : port du casque et de protections conseillé

information faite sur la fiche d'inscription avec le règlement, par affiche, sur un kakemono ...



Vérifier les assurances



Conseiller de souscrire une assurance Dommages Corporels



Proposer des RC à la journée sur le bulletin d'inscription pour ceux qui ne sont pas couverts et refuser les non assurés



Fournir une carte où sont indiqués les règles de sécurité et les n° de téléphone utiles



Décrire les conditions de paddocks pour les chevaux

distance du lieu de repos des cavaliers/meneurs, espaces privés ou publics, surveillance ...



Prévoir un van pour rapatrier un cheval en cas de besoin



Vérifier le bon état des chevaux, des harnachements et des attelages



Avoir reconnu le ou les circuit(s) ou avoir un référent local afin d'avoir un pourcentage le plus bas de bitume

indiquer ce pourcentage sur le bulletin d'inscription



Sécuriser les passages de routes dangereux et tout passage dangereux



Prévenir avant le départ des difficultés afin que chacun puisse juger de la capacité du couple à les franchir sans encombre



Lors des pauses



Prévoir une ligne d'attache avec des "ficelles" d'attache suffisamment espacées les unes des autres



Vérifier la bonne application des règles de sécurité propres aux attelages et aux cavaliers

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs

